

UN AUTRE REGARD A.S.B.L.

Siège social : Rue des Ecoles, 16 – B-6724 Houdemont

Compte bancaire : IBAN BE86 0013 835 4550– BIC GEBABEBB

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Depuis sa création en 2005, l'Asbl UN AUTRE REGARD œuvre pour les activités de soutien, d'aide, d'information, etc., liées aux personnes à handicap.

En ce sens, l'Asbl organise des stages visant à accueillir des enfants en situation de handicap, offrant ainsi, d'une part, la possibilité aux enfants de s'épanouir dans de nouvelles activités et, d'autre part, une solution de « garde » pour les parents durant ces quelques semaines.

En 2016, 3 stages ont ainsi été organisés. Le premier s'est déroulé à Houdemont du 4 au 8 avril, le second à Stockem du 18 au 22 juillet et le troisième à Houdemont du 8 au 12 août.

Respectivement, 11, 10 et 13 enfants ont pris part à ces activités.

En mai et juin 2016, 2 demi-journée de pratique de « basket unifié » ont été testées. Vu le succès rencontré, un programme d'activités de sport unifié a été mis en place pour la période de septembre 2016 à juin 2017, à raison d'un rendez-vous un dimanche matin sur trois. Les disciplines pratiquées sont l'athlétisme, le tennis de table, la dans/cyclo-danse et le cirque, le basket-ball.

18 binômes (1 athlète et 1 partenaire) ont pris part jusqu'à présent aux activités sportives.

L'année 2016 du point de vue financier :

Dépenses	Recettes
Organisation des stages : 5.418 €	Participations aux stages : 1.998 €
Organisation du sport unifié : 1.395 €	Participations sport unifié & subside : 1.300 €
Frais généraux : 495 €	Cotisations, dons et autres : 7.479 €
7.308 €	10.777 €
	Bénéfice = 3.469 €

Pour l'année 2017, 3 stages sont à nouveau programmés :

- Du 10 avril au 14 avril à Houdemont
- Du 3 au 7 juillet à Stockem
- Du 7 au 11 août à Houdemont

Le programme d'activités sportives basé sur le principe du « sport unifié » sera renouvelé avec la pratique de nouvelles disciplines (boccia, handball, etc). La fréquence des activités devrait être modifiée afin d'améliorer l'apprentissage (activité tous les 15 jours et « repos » plus grand entre 2 cycles). Une activité extra-sportive devrait être mise en place à la fin de l'année 2017 ou au début de l'année 2018.